

Arnaque : de plus en plus de sites frauduleux en veulent à votre épargne

Sur le plan de l'épargne, 2020 a été l'année de tous les records : les Français ont continué de travailler ou de recevoir les aides de l'État, plus de 30 milliards d'euros rien que pour le chômage partiel (et ça continue) tout en ne pouvant pas dépenser. Vacances annulées, magasins et restaurants fermés, confinements Ils ont donc déposé cet argent sur leurs comptes bancaires. Et les pirates ont tenté d'en profiter.

Le nombre de sites frauduleux ciblant l'épargne explose

Les chiffres de l'épargne des Français en 2020 sont éloquentes : plus de 130 milliards d'euros, du jamais vu. Pas étonnant que les pirates informatiques aient vu dans cette somme gigantesque l'occasion de tenter de voler de l'argent aux ménages. Comment faire ? Simple : en créant des sites frauduleux ciblant, justement, cette épargne non utilisée. Cela va des arnaques pures et dures aux supercheries plus construites mais l'objectif est le même.

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) dévoile mercredi 13 janvier 2021 les chiffres de son analyse sur les sites frauduleux : elle en a identifié 1.081. Ces sites, qui n'avaient bien évidemment pas l'aval des autorités compétentes, proposaient des crédits, des plans d'épargne, des assurances Tout est bon pour voler de l'argent.

Des sites qui usurpent l'identité des établissements fiables

Avec plus d'un tiers (361) sites identifiés sur le seul dernier trimestre 2020, la tendance semble plutôt s'accélérer que ralentir ce qui ne laisse présager rien de bon pour 2021. L'argent mis de côté est en effet toujours là, et les pirates seront sans doute tentés de s'y attaquer.

Les internautes doivent, en outre, redoubler de vigilance : comme le souligne l'ACPR, de plus en plus de sites ne se privent pas d'usurper l'identité d'établissements bancaires ou de compagnies d'assurance, pour paraître plus légitimes. 40% des plus de 1.000 sites identifiés en 2020 utilisaient cette technique qui vise à faire baisser la garde de l'épargnant.